Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 13 (1925)

Artikel: Les travaux de Wutz sur la septante

Autor: Humbert, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-380105

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES TRAVAUX DE WUTZ SUR LA SEPTANTE

L'année 1925 a vu paraître sur la version des Septante deux ouvrages dus à un savant catholique allemand, Franz Wutz: l'un a paru dans les «Beiträge zur Wissenschaft vom Alten Testament», édités par Kittel, et porte comme titre Die Transkriptionen von der Septuaginta bis zu Hieronymus (Erste Lieferung, 176 p. Kohlhammer, Stuttgart); l'autre est consacré aux Psaumes; Die Psalmen textkritisch untersucht (LXI et 472 p. Kösel und Pustet, München) et constitue l'application du précédent. Une suite du premier ouvrage est déjà annoncée et comprendra notamment une «Grammaire des transcriptions».

Ces volumes, pour le dire d'emblée, sont d'une lecture difficile et le premier surtout ne présente dans la rédaction ni cette clarté ni cet ordre par quoi les livres français nous satisfont particulièrement. En revanche il n'est pas exagéré de penser que, pour le fond, ces travaux sont capitaux et renouvellent le sujet. Par son patient labeur et sa sagacité l'auteur ouvre aux chercheurs des voies originales et son œuvre marque un tournant dans l'étude de la Septante et de la critique textuelle de l'Ancien Testament.

L'aperçu que nous voudrions donner ici de ces recherches n'est pas destiné à des hébraïsants, car rien ne saurait les dispenser d'étudier personnellement ces travaux. Aussi bien une discussion de détail sortirait-elle d'ailleurs du cadre de cette Revue et notre but est-il simplement d'exposer aussi clairement que possible et dans ses grandes lignes la découverte de Wutz.

. .

On sait que plusieurs auteurs ecclésiastiques, Josèphe, par exemple, ou Eusèbe, Epiphane, Jérôme, et que les anciens traducteurs Aquilas, Symmachus et Théodotion nous ont conservé dans leurs travaux relatifs à l'Ancien Testament un certain nombre de mots hébreux ou de noms propres hébraïques transcrits en lettres grecques. Origène d'autre part donnait dans la seconde colonne de son Hexaple une transcription en lettres grecques de tout l'Ancien Testament hébreu; nous n'en possédons malheureusement plus que des fragments, relatifs au Psautier, découverts jadis par Mercati dans un palimpseste de la Bibliothèque Ambroisienne de Milan. Ces fragments sont publiés, pour la première fois in-extenso, dans le volume de Wutz sur les Psaumes. Ces transcriptions sont toutes très intéressantes car elles nous renseignent sur la prononciation de l'hébreu à l'époque de ces divers auteurs.

La Septante de son côté renferme également en abondance de ces transcriptions. Ouvrant presque au hasard l'Ancien Testament, je tombe par exemple dans Josué vii 24 sur ce passage: καὶ ἀνήγαγεν αὐτοὺς εἰς Ἐμεκαγώρ, «il les conduisit dans la vallée de Acor »; les deux derniers mots au lieu d'être traduits sont simplement transcrits. Même phénomène dans le titre hébreu d'Amos: il commence par ces mots « paroles d'Amos qui fut l'un des bergers de Teqoa», à quoi correspond dans la Septante λόγοι 'Αμώς οἱ ἐγένοντο εν 'Ακκαρείμ εν Θεκούε. L'étrange 'Ακκαρείμ est une transcription (fautive d'ailleurs) du mot hébreu. Dans Juges xvii 5 la Septante porte καὶ ἐποίησεν ἐφωδ καὶ θαραφείν, c'est-à-dire qu'elle a simplement transcrit deux termes hébreux dont le sens lui échappait : elle a fait de même dans Juges 1 19 où, au lieu de traduire «car ils avaient des chars (rékéb) de fer», elle transcrit le mot char qu'elle interprète au surplus comme nom propre : ὃτι Ἡηχάβ διεστείλατο αὐτοῖς. Ces exemples, et d'autres qu'on a notés depuis longtemps, suffisent à montrer que les transcriptions de la Septante comprennent deux éléments : des noms propres servilement reproduits en grec et des transcriptions proprement dites de termes techniques ou de mots plus ou moins obscurs.

Ce sont ces transcriptions de la Septante que Wutz, occupé à des recherches de grammaire hébraïque, a étudiées de près et qui

l'ont conduit à des conclusions étonnamment nouvelles. L'enquête de Wutz portait donc avant tout sur la grammaire hébraïque prémassorétique et c'est par ce détour qu'il a été amené à s'occuper des origines de la Septante. Il ne nous donne donc pas une étude systématique de ce dernier sujet mais l'éclaire d'un rayon incident et révélateur d'aspects nouveaux. Mais ici une remarque préliminaire s'impose: Les deux principaux manuscrits de la Septante, le Vaticanus (B) et l'Alexandrinus (A), présentent deux méthodes de transcription très différentes. Tandis que le codex B représente le système de transcription le plus ancien, le codex A représente au total une méthode récente qui s'apparente étroitement à celle de la seconde colonne de l'Hexaple. Pour dégager les formes hébraïques antiques, il nous faudra donc recourir essentiellement aux transcriptions de B et faire abstraction en général de celles de A.

. * *

Considérant d'abord les transcriptions des noms propres, Wutz a découvert un certain ordre dans cet apparent chaos : le Pentateuque (et singulièrement la Genèse) s'efforce de donner des noms propres hébraïques une transcription grecque aussi scrupuleuse que possible, de sorte que le même nom revient sous une forme identique dans les divers passages où il se rencontre; dans d'autres livres au contraire des formes archaïques coudoient des formes tardives: à quelques lignes de distance les Juges offrent par exemple les formes Ἰαρβάλ (VII 1), Ἰεαροβάαλ (VIII 29) et Ἰεροβάαλ (1x 1), comme si le traducteur, puisant dans le trésor des variantes, s'était resusé à frapper d'ostracisme telle d'entre elles et, dans son souci d'être complet, avait employé tantôt l'une, tantôt l'autre des formes en question. Comme au surplus ni la méthode de transcription du Pentateuque, ni celle des autres livres ne sont identiques à celle de la seconde colonne d'Origène, nous avons là autant de jalons dans l'histoire de la transcription, autant de couches dont chacune possède des traits caractéristiques, couches de dates naturellement différentes.

Le problème se complique d'ailleurs parce que, dans une foule de cas, les transcriptions actuelles des noms propres dans B renferment des fautes d'orthographe manifestes. Ces fautes proviennent en grande partie d'erreurs dans la lecture des formes grecques qui servaient de modèle à B. Ainsi dans 2 Sam. xxIII 11, la forme 'Aσά dérive d''Aγά (= κξη) et cette confusion de Γ et C est confirmée par nombre d'autres exemples. L'examen de ces erreurs orthographiques est riche d'enseignements paléographiques et prouve notamment que le manuscrit B suivait des sources qui employaient deux formes différentes pour la même lettre grecque. Il en résulte que B a vraisemblablement derrière lui au moins deux prototypes grecs.

L'étude systématique des noms propres transcrits dans la Septante fournit donc à Wutz une précieuse contribution à l'étude de la paléographie grecque et éclaire à maints égards l'origine du manuscrit B et ses rapports avec d'autres majuscules.

Une question du plus vif intérêt naît au surplus de l'examen ci-dessus: les formes fautives sont-elles toutes imputables aux traducteurs et aux copistes de la Septante, ou leur seraient-elles parfois antérieures et appartiendraient-elles à un prototype en caractères grecs employé par les traducteurs alexandrins? Si, par exemple, dans 1 Samuel xıv 2 (תַחַת הָרמוֹן אֲשֶׁר בִמְגַרוֹן) la Septante porte uniformément ὑπὸ τὴν ὁόαν τὴν ἐκ Μαγών, c'est-àdire si elle ne traduit pas le dernier substantif (aire) comme elle a traduit le premier (είσαν) mais le rend par un nom propre alors que c'était un nom commun, il est vraisemblable que cette leçon constante Μαγων (un nom propre) s'explique de la façon la plus simple en supposant que, déjà dans la source qui servait de base à la Septante, le texte portait $M_{\alpha\gamma\omega\nu}$ (faute pour $M_{\alpha\gamma\rho\omega\nu}$) car, remarque Wutz, « dans l'archétype ce mot figurait sans doute sous une forme aussi exacte que le mot précédent ארבור » (1). L'erreur aurait donc préexisté à la Septante dans un texte hébreu en caractères grecs sur lequel elle traduisait. La même conclusion semble imposée par bien d'autres exemples, entre autres dans 2 Rois 1x 27 par la leçon Ἐκβλαάυ qui serait dérivée, par confusion de z et $i\theta$, de $\varepsilon i\theta \beta \lambda \alpha \alpha \mu$, corruption pour $\varepsilon \theta i \beta \lambda \alpha \alpha \mu$ (=יבלעם (2); ou, dans 1 Chron. vII: 12, par νίοὶ Ῥαώμ, provenant de ρασεμ. cad. [ι]ρ ασεμ. (=ביר הָשֵׁבּן) par confusion de

⁽¹⁾ Transkr., p. 10, 32, 33, 37. — Toutes les citations qui seront faites au cours de cet article sans autre indication que la page se rapportent à l'ouvrage de Wutz, Die Transkriptionen..... — (2) P. 22.

 ω avec $c\varepsilon$ (1). Toute une série de leçons erronées analogues ne s'expliqueraient, en vertu des équivalences paléographiques longuement et minutieusement établies par Wutz, qu'en postulant une transcription du texte hébreu en lettres grecques.

Cette question ne peut, à vrai dire, être tranchée par l'examen des transcriptions des seuls noms propres; elle ne recevra une solution vraiment probante qu'après une enquête parallèle relative aux transcriptions proprement dites de la version alexandrine, abstraction faite dorénavant des noms propres.

Aussi Wutz a-t-il soumis à une critique approfondie les transcriptions de substantifs, adjectifs, formes verbales et termes techniques conservées par la Septante, particulièrement dans le manuscrit B.

De ces transcriptions, les unes se retrouvent à travers des livres entiers ou même à travers toute la Bible: βααλ, σαβαωθ, χερουβειμ, θεραφειμ, γομορ, εφωδ, ναγεβ, etc. Ce sont évidemment des transcriptions intentionnelles de termes que l'on a conservés sous leur aspect hébraïque parce que, familiers à chaque lecteur juif, ils auraient perdu en clarté à être traduits.

Les autres, c'est la majorité, ne se rencontrent que sporadiquement; partout ailleurs les mots en question sont traduits et leur présence dans le texte actuel n'avait jamais pu être légitimée jusqu'à présent. En outre ces transcriptions-là présentent en général un erreur de graphie qu'on attribuait d'ordinaire à une faute postérieure de copiste et sur laquelle Wutz met l'accent. D'après lui, leur présence exceptionnelle serait au contraire due précisément au fait que des formes hébraïques mal transcrites en grec dans la source des traducteurs alexandrins ont été scrupuleusement reproduites à cause même de leur caractère incompréhensible. La plus légère erreur dans la transcription aurait suffi à empêcher sa traduction et à assurer sa conservation. Cela seulement expliquerait pourquoi des mots bien connus, exactement traduits des centaines de fois, figurent subitement en transcription.

Des très nombreux exemples étudiés par l'auteur, citons-en trois seulement : dans Esaïe IX 6 à Δήμ-ηψ correspond γαρ ειρηνην οù ΓΑΡ dérive de CAP par la confusion fréquente du Γ

et du C grecs (la confusion de $\mathfrak W$ et $\mathfrak I$ est exclue!) (1). Dans Amos III 12 ιερεις < ιερες (= $\mathfrak W$ $\mathfrak Z$) (2). Dans Jér. x 13 φως < ρωε (= $\mathfrak M \mathfrak I \mathfrak I$) (3).

Ainsi nous aurions dorénavant une raison, aussi plausible que précise, de la présence de ces transcriptions sporadiques dans la version des Septante.

Donc les transcriptions du Vaticanus, ordinairement déformées, ne représenteraient plus exactement la transcription originale qui ne pourrait être restituée qu'au prix de corrections. De plus les copistes de la Septante les ont souvent altérées davantage encore comme dans l'exemple typique suivant (1): dans Jérémie xviii 7-9 le mot Σ du texte massorétique est rendu dans la Septante par $\pi \acute{\epsilon} \rho \alpha \varsigma$, erreur de copiste pour $\gamma \epsilon \rho \alpha \varepsilon$ (2) qui, lui-même, aurait été adopté tel quel par les traducteurs qui reproduisirent religieusement cette leçon de leur source à cause de sa bizarrerie, bizarrerie qui, de son côté, provient d'une simple métathèse de la transcription primitive $\rho \epsilon \gamma \alpha \varepsilon$.

De l'ensemble et de la convergence de ces résultats de détail découle une conception révolutionnaire de l'origine de la Septante : la traduction alexandrine n'aurait pas été faite sur le texte hébreu consonantique lui-même, mais sur une transcription de ce texte en lettres grecques. La présence de semblables transcriptions sur toute la surface de la Bible prouverait enfin que tout l'Ancien Testament avait existé en Egypte sous forme de transcription.

C'est cette thèse novatrice que Wutz établit par l'argumentation la plus fouillée et c'est sur cette base qu'il procède ensuite dans son volume sur les Psaumes à de pénétrantes recherches de critique textuelle.

La Septante étant née en Egypte, il est a priori vraisemblable que telles particularités de la phonétique égyptienne se retrouveront jusque dans les transcriptions, c'est-à-dire dans la façon de rendre les consonnes hébraïques. Wutz a consacré à cet aspect du problème plusieurs pages très intéressantes mais d'un caractère trop spécial pour que nous nous étendions sur ce sujet. Qu'il nous suffise de dire qu'effectivement les transcriptions tra-

- (1) P. 39. (2) P. 44. (3) P. 42. (4) P. 43.
- (5) Pour la confusion paléographique de Γ et Π , Transkr., p. 18.

hissent une influence égyptienne et que comme les égyptianismes concernent aussi les mots spécifiquement grecs (la traduction), cela démontre qu'ils sont bien le fait des Alexandrins et non de l'original hébreu: par analogie les égyptianismes des transcriptions ne remontent pas non plus à l'original sémitique, mais sont dus aux transcripteurs alexandrins.

Indépendamment des transcriptions expresses, on retrouve parfois des transcriptions larvées dans des mots que l'on grécisa parce que la transcription plus ou moins fautive qu'on en possédait ne rappelait aucun mot hébreu connu mais ressemblait à tel vocable grec. Par exemple dans Jér. xxIII 26 θεληματα doit provenir de θελαμητ, transcrit de l'hébreu τις α ανες changement, à l'égyptienne, de r en l. Dans Jér. xxxVIII 21 τιμωριαν semble issu de τεμρουρειν = τις Γις Γις Σαλου αυτους aurait son origine dans la transcription [αγ]εβαλειν = Εβαλαν αυτους aurait son origine dans la transcription <math>[αγ]εβαλειν = Γις Ερικουρειν tandis que l'Alexandrinus traduit correctement και οί Βιβλιοι, etc.

Un phénomène important sur lequel Wutz attire l'attention, phénomène fréquent surtout dans les livres de Samuel et des Rois, est la répétition avant ou après un terme traduit de sa transcription plus ou moins altérée. Par exemple dans 2 Sam. xii 30 est rendu dans B par στεφανον Μελχολ του βασιλεως αὐτων : à côté de la traduction de מֵלְכָם par του βασιλεως αὐτων figure sa transcription fautive \mathbf{M} ελχολ pour μ ελχα μ primitif. Μελγολ, faute de transcription, a été conservé pour cela même. Dans 1 Sam. xiv: 25 ιααλ δουμος s'explique de façon identique : δρυμος est la traduction, inexacte d'ailleurs, de τααλ en est la transcription altérée pour ιααρ. Mais pourquoi ces leçons jumelles? elles prouveraient, d'après Wutz, que le traducteur avait à sa disposition deux textes transcrits et qu'il insérait minutieusement les transcriptions incorrectes et partant intraduisibles à côté de la leçon correcte et traduisible, les plaçant soit avant soit après sa traduction selon qu'elles appartenaient au premier ou au second texte.

Ces leçons jumelles permettent donc à Wutz de faire une seconde et importante découverte : la dualité des transcriptions à la disposition des traducteurs, du moins pour certains livres (Josué, Samuel, Rois, Chroniques, Esaïe, Ezéchiel, les Douze). Elles autorisent de plus à affirmer que nos traducteurs ne consultaient en général pas le texte hébreu en consonnes hébraïques, sinon il leur eût été facile de contrôler les variantes de la transcription et de n'adopter que celle qui concordait avec l'original sémitique.

Les limites de cet article obligeant à ne citer que des exemples en nombre restreint, le lecteur pourrait avoir l'impression que les conclusions de Wutz reposent sur une base fragile. Celui qui prendra la peine de lire le travail même de Wutz acquerra au contraire, en parcourant l'énorme matériel analysé, la conviction que, pour l'essentiel, les résultats s'imposent avec une force contraignante et que, seuls, tels ou tels cas pourraient être résolus différemment.

Fort des découvertes auxquelles les transcriptions l'ont amené, Wutz a fait un pas de plus et s'est demandé si les traductions de la Septante corroboreraient la thèse d'un texte transcrit comme source des traducteurs. L'étude de ce problème n'est pas la partie la moins originale de ce travail déjà si riche et fécond. Un exemple illustrera la chose (1): dans Jér. xLVIII 5 (LXX: xxxI 5) la version grecque rend par בּהאמשלת מאשל les mots מַצְלֵה הַלָּחוֹת du texte hébreu, soit deux éléments : une traduction (επλησθη) et une transcription (αλωθ). Cette dernière a été incorporée à la version parce que c'était une forme mutilée et incompréhensible de la seule transcription correcte αλουωθ. Quant à la transcription originale de בַּוֹעֲלֵה, c'est-à-dire מָמְצָלֵה, elle a évidemment été mal comprise par le traducteur qui l'a dérivée de la racine בָּלָא et l'a traduite en conséquence par επλησθη. Cette traduction ne saurait s'expliquer par une mésinterprétation de l'original sémitique lui-même; elle oblige à postuler l'existence d'un chaînon intermédiaire, d'une transcription qui, seule, permet de comprendre la méprise de façon naturelle et satisfaisante.

Cette argumentation a le grand avantage de mettre en lumière, à travers telle traduction absurde de la Septante, l'accord primi-

⁽¹⁾ P. 62.

tif de sa source transcrite et du texte hébreu actuel. Comme de nombreux exemples convergent tous vers le même résultat, la preuve en reçoit une force cumulative et l'on est en droit d'admettre, entre la source hébraïque de la Septante et notre texte hébreu actuel, un accord plus grand que ce n'est le cas entre la traduction même de la Septante et le texte des Massorètes.

La traduction de la Septante révèle donc sa source transcrite dans la mesure où cette dernière a été mal comprise. Les précisions paléographiques acquises antérieurement grâce à l'étude des transcriptions seront naturellement un indispensable moyen d'investigation, lorsqu'il s'agira ainsi de dégager à travers la traduction grecque la transcription qui l'a provoquée. L'orthographe des derniers siècles avant notre ère avait en effet nombre de traits caractéristiques mais qui évoluèrent avec le temps (notation des gutturales, des sifflantes, etc.) et que nous ne songeons pas à énumérer ici : il y a là toute une technique que Wutz étudie à fond (1) et d'où il appert au surplus que la méthode de transcription est loin d'avoir été uniforme à travers les âges. Certaines traductions impliquent en outre chez ceux qui transcrivirent une influence de la langue égyptienne sur la prononciation de l'hébreu. Par quoi il ne faudrait pas entendre uniquement une influence du grec hellénistique des papyrus car, si certaines particularités se retrouvent dans les papyrus, d'autres en paraissent absentes et ne ressortissent qu'aux dialectes égyptiens euxmêmes.

Mais la traduction grecque ne révèle pas seulement une transcription mal interprétée par les alexandrins; une foule de détails de traduction ne s'expliquent que par une erreur de graphie dans la transcription en lettres grecques, ce qui confirme une fois de plus l'existence de celle-ci (2). Les traducteurs ne possédaient en effet plus les exemplaires de la transcription originale et celle-ci, en passant dans les mains des copistes, avait subibien des altérations: cela d'autant plus que, pour certains livres (Esaïe particulièrement), un laps de temps plus ou moins considérable sépare la confection de la transcription de son emploi par le traducteur. Et, si d'une part les fautes d'inadvertance des copistes se multipliaient, d'autre part les méthodes de transcrip-

⁽¹⁾ P. 64-81. — (2) P. 87-101.

tion évoluaient et l'on corrigeait parfois les transcriptions au nom de ces méthodes nouvelles. L'analyse paléographique de ces erreurs de la Source transcrite est appelée à devenir, on le devine, un instrument perfectionné de critique textuelle de la Septante. Ces erreurs de transcription, relativement rares dans les morceaux narratifs, rares aussi dans les textes législatifs que l'on traitait avec un soin tout spécial, sont naturellement beaucoup plus fréquentes dans les énumérations géographiques et dans les textes poétiques ou prophétiques, obscurs par définition.

Retenons enfin ceci: le respect servile pour ces erreurs de la transcription, qu'on les ait simplement adoptées ou qu'on les ait traduites tant bien que mal, est l'évidente démonstration qu'un recours des traducteurs à l'original sémitique était complètement exclu. On peut donc poser la thèse que les traducteurs ne contrôlaient jamais leur travail au moyen d'un manuscrit en consonnes hébraïques, mais qu'en revanche ils avaient à leur disposition deux transcriptions, l'une plus ancienne, l'autre plus récente.

Seul le Pentateuque fait exception et soulève un problème autrement complexe (1). Premièrement et pour les mêmes raisons de fait que dans les autres livres bibliques, il est incontestable que le Pentateuque lui aussi présuppose une transcription. Mais Wutz croit pouvoir établir en outre que les auteurs de la traduction actuelle du Pentateuque avaient revisé d'après un texte hébraïque une plus ancienne traduction qui, elle, reposait sur deux transcriptions. Enfin il semble également qu'on doive admettre avec Wutz qu'à leur tour les auteurs de la traduction actuelle employèrent une nouvelle et plus récente transcription.

Le fait que le texte du Pentateuque soit notablement plus soigné que celui du reste de l'Ancien Testament montre qu'il a subi un traitement spécial et qu'ici on ne peut écarter l'hypothèse d'une revision systématique d'après le texte hébreu original. Mais si l'on s'en tient à l'admission d'une source transcrite et d'une revision d'après un texte consonantique hébraïque, comment expliquer alors que, si souvent, l'on ait donné la priorité à la transcription là où l'original sémitique lisait certainement autre chose et fournissait donc les éléments nécessaires à une saine correction? Serait-ce que les traducteurs traduisaient sur une trans-

⁽¹⁾ P. 108-110.

ription qu'ils avaient eux-mêmes faite pour leur servir de base? Non, car en ce cas on ne trouverait pas dans la Septante des formes comme ουλαμμαους (Gen. xxviii 19) (1) qu'un simple coup d'œil sur l'original sémitique aurait suffi pour écarter. De semblables erreurs d'orthographe dans la transcription eussent été corrigées immédiatement par les auteurs au moment où ils passèrent à leur seconde opération, la traduction. L'absence de cette mise au point suggère plutôt que les auteurs de la revision, c'està-dire du texte actuel, employaient déjà une plus ancienne traduction (2) où ces transcriptions figuraient comme des blocs erratiques sur lesquels, en dépit de la revision, on n'osa plus porter une main sacrilège.

Quant à l'emploi d'une nouvelle transcription par les auteurs du texte actuel du Pentateuque grec, Wutz croit pouvoir l'inférer (3) d'un passage de la Lettre d'Aristéas (§ 15) : τῆς γὰρ νομοθεσίας κειμένης πᾶσι τοῖς Ἰουδαίοις, ἢν ἡμεῖς οὺ μόνον μεταγράψαι ἐπινοοῦμεν, ἀλλὰ καὶ διερμηνεῦσαι κτλ. A teneur de cette déclaration on ambitionnait donc bien, sous Ptolémée 11 Philadelphe, à la fois une transcription (μεταγράψαι) et une traduction (διερμηνεῦσαι).

*

⁽¹⁾ La transcription συλαμμασυς vient de συλαμ λους (= τΗς μπν) par dittographie de M et confusion de Λ et A. Cp. Transkr., p. 44. — (2) Datant, d'après Wutz, de l'an 300 environ. Cp. Transkr., p. 142. — (3) P. 110. — (4) Psalmen, p. xxxvII et 199. — (5) Transkr. p. 112, 76.

cription un μουσαρ (בוצבר) qui a induit les Massorètes en erreur, d'où leur בוּטַר . Dans 2 Rois xx 13 la leçon בוּשָׁרַיִּן provient également de la mésinterprétation d'une transcription ουιεσμαεε בוֹשִׁיִנוֹ (cp. nonn. Mss. hebr. ; et lxx : ἐχάρη).

On expliquait jusqu'ici ces fautes du texte hébreu par une erreur des copistes qui auraient mal entendu le mot hébreu qu'on leur dictait : l'explication serait peut-être recevable s'il ne s'agissait que de confusions relatives aux gutturales ou aux sibilantes, mais elle est exclue lorsqu'il s'agit d'autres consonnes. A y regarder de près une erreur de lecture des caractères grecs du texte transcrit semble infiniment plus vraisemblable : dans Jér. 11 31 par exemple l'impossible אַרָּ בְּבָּרָ מִּבְּיָם בְּבָּרָ מֵּבְּיָם בְּבָּרָ מִבְּיָם עוֹ viendrait d'une mauvaise lecture du texte transcrit ουλω ιραθεμ σεμου, le texte hébreu paraissant avoir confondu Λ et Δ (ουλω > ουδω > αδω, c'est-à-dire αδωραθεμ) (1). Dans ce cas seule une confusion de lettres grecques paraît donc possible.

Après avoir passé en revue de nombreux exemples similaires, Wutz se croit donc en droit d'assimer que, lors de l'établissement du texte massorétique, on employa non seulement un ou deux manuscrits hébreux mais encore une transcription de l'original en lettres grecques. Cette transcription serait, pour le Psautier du moins, plus récente que celle qui est à la base du Vaticanus puisque celui-ci a souvent conservé, contre le texte massorétique et contre les autres Mss. grecs, la leçon seule correcte. Et si, d'autre part, certaines fautes sont communes à l'ancienne transcription (celle qu'employa B) et à la récente (celle qu'employèrent les compilateurs de notre texte hébreu), cela prouve qu'il y a un lien organique — mal connu encore — entre ces diverses transcriptions et que par conséquent le texte hébreu de la Septante et le nôtre ne sont que des moments divers d'une seule et même évolution textuelle.

Une comparaison des textes parallèles des Rois et des Chroniques est particulièrement instructive quant à cette réaction d'une transcription grecque sur le texte hébreu lui-même. Quand un des textes grecs concorde avec son parallèle contre son modèle

hébreu, comment expliquer cela puisque, logiquement, leurs deux transcriptions (et, partant, leurs originaux hébreux) devaient aussi concorder entre elles? Pour expliquer pareille anomalie, il faut supposer que le texte hébraïque divergent a subi après coup un remaniement, probablement d'après la transcription mal comprise. Les deux exemples suivants illustreront le raisonnement de Wutz: dans 1 Chron. xvIII 3 la leçon לָהַצִּיב (LXX: τοῦ ἐπιστῆσαι) a pour pendant dans 2 Sam. viii 3 רָהָשׁיב rendu également par τοῦ ἐπιστῆσαι;; les deux traductions grecques se fondent sans doute sur une transcription λαασειβ (= לְהַצִּיב) que le texte massorétique des Rois a interprétée fautivement par (1). Dans 1 Chron. xvII 11 à אָשֶׁר יִהְיֶה correspond δ έσται, tandis que dans le parallèle de 2 Sam. vii 12 à ὅς ἐσται répond אֵשֶׁרְ יֵצֵא : la transcription a dû porter εσερ ιεεε (= ιειε) lu à tort ιεσε par les rabbins. Dans ces deux cas le texte hébreu des Chroniques s'avère comme le meilleur, mais dans d'autres c'est l'inverse.

On pourrait soutenir, il est vrai, que la concordance des leçons parallèles grecques (quand il y a divergence d'avec l'hébreu dans un cas) s'explique par une uniformisation artificielle d'un texte par l'autre. Ce raisonnement ne semble toutefois pas recevable car, comme le fait observer Wutz, on aurait alors toujours retouché l'une des séries grecques d'après l'autre, tandis qu'en réalité c'est tantôt le texte des Rois, tantôt celui des Chroniques qui a prévalu.

⁽¹⁾ P. 117.

vii 11 אָניד לְּדָּ (καὶ ἀπαγγελεῖ σοι) dérive d'une transcription αγειδ λαχ (1).

Donc les parallèles des Rois et des Chroniques confirment l'emploi, à côté du texte consonantique hébraïque, d'une transcription lors de la compilation du texte hébreu actuel, transcription d'autant plus précieuse qu'elle calquait évidemment un original particulièrement ancien et soigné. La présence en des endroits fort divers de l'Ancien Testament de cette influence d'une transcription sur le texte des Massorètes provoque enfin l'hypothèse que de semblables transcriptions furent employées pour la compilation de toute la Bible hébraïque, et Wutz suppose que cette méthode de travail s'introduisit déjà avant Aqiba († vers 135 apr. J.-C.).

Toute la Septante (hormis l'Ecclésiaste) fournit d'après le Codex B (et d'après A aussi) des textes à l'appui de la thèse des transcriptions comme base de la traduction grecque alexandrine. Il est donc vraisemblable que la traduction du Pentateuque qui, comme nous le vîmes plus haut, semble avoir préexisté à la traduction actuelle, reposait déjà elle aussi sur des textes analogues.

Quelle cause provoqua la création des transcriptions de l'Ancien Testament? Elles n'ont évidemment pas été faites en vue de la traduction car il eût été tout aussi facile de traduire directement sur le texte sémitique. Rappelant les témoignages d'auteurs contemporains, de Jérôme notamment, Wutz insiste sur le maigre savoir de la majorité des rabbins du temps et sur le fait qu'avec les siècles la tradition orale relative à la vocalisation du texte sacré devait infailliblement s'altérer. Les besoins du culte synagogal, surtout dans cette Egypte où le judaïsme comptait de florissantes colonies, rendaient dès lors nécessaire la préservation du vocalisme : qu'on songe en effet que ce dernier n'avait à cette époque d'autre garant que la tradition orale, les signes proprement vocaliques n'étant pas encore inventés. L'écriture grecque, dans laquelle des textes latins furent parfois aussi rédigés, n'était-elle pas un moyen aussi simple que pratique d'obvier à cet inconvénient et d'assurer la conservation du vocalisme correct? Wutz estime en outre que ces transcriptions ont dû se faire en plein accord avec la métropole, avec Jérusalem d'où, sans doute, provenait l'original sémitique que l'on transcrivit.

De l'examen paléographique des transcriptions Wutz croit pouvoir dégager, pour la période qui nous concerne, une évolution de l'orthographe en trois temps. L'histoire de l'orthographe des gutturales, serait particulièrement révélatrice à cet égard. Sans entrer dans les détails, signalons seulement que dans la première période, de 350 à 320 av. J.-C. environ (1), il n'y a pas encore de système très ferme de transcription. Dans la seconde, de 320 à 300 av. J. C. environ, au contraire la méthode se précise et entre dans des distinctions aussi fines que nettes : toute la Bible aurait été transcrite dans ce système et presque toute la Septante aurait été traduite sur des textes de cette époque, mais par des gens qui, probablement, ne partageaient plus les conceptions orthographiques des transcripteurs; la plus ancienne traduction du Pentateuque rentrerait également dans ce groupe. La troisième phase enfin, vers 260-230 av. J. C., se constaterait surtout dans le Pentateuque et plus spécialement dans la Genèse : un nouveau système de transcription, caractérisé avant tout par un emploi très précis des consonnes γ φθ κ τ δ γ, se serait cristallisé dans la transcription établie sous Ptolémée Philadelphe et aurait influencé la revision de la traduction faite à ce moment. Les transcriptions d'aspect postérieur que l'on rencontre, à côté de transcriptions archaïques, de Josué jusqu'aux Chroniques, dériveraient également du texte transcrit élaboré dans cette troisième phase de l'évolution orthographique.

Postérieurement à ces trois étapes, il n'y eut plus de nouvelles transcriptions du texte biblique (ce qui explique l'ignorance des nouvelles générations quant à l'origine de la Septante), mais l'évolution de l'orthographe ne s'arrêta naturellement pas pour autant et ne peut plus se constater que dans les noms propres; elle s'y marque notamment dans la disparition de la distinction entre gutturales palatales et laryngales, sans doute sous l'influence des manuscrits hébreux consultés à cette époque tardive : en hébreu en effet les mêmes signes net servent indistinctement pour ces deux classes de gutturales. Ces innovations posté-

⁽¹⁾ P. 135, 138, 139, 144.

rieures n'avaient donc jamais figuré dans les transcriptions elles-mêmes; elles caractérisent en revanche tel ou tel traducteur et sont par conséquent précieuses pour déterminer l'époque de traduction des divers livres.

Sur toute cette question des multiples couches de transcriptions, le lecteur fera bien d'ailleurs de se reporter à l'ouvrage même de Wutz (1), puisqu'aussi bien nous ne pouvons qu'esquisser sa découverte.

Reste à préciser le rôle des traducteurs. Si les transcriptions visaient les rabbins, les traductions s'adressèrent avant tout aux laïques de la diaspora juive qui se trouvèrent ainsi posséder une Bible pour l'usage privé (2). Les exigences de la piété entrèrent ici en jeu. Mais comment interpréter le témoignage de la Lettre d'Aristéas? Wutz lui consacre tout un paragraphe (3) qui aboutit aux conclusions suivantes : la lettre d'Aristéas cherche à faire croire que la traduction du Pentateuque dont elle parle fut la première tentative de ce genre. En réalité, comme nous l'avons vu, une traduction plus ancienne des livres de Moïse existait déjà et l'entreprise à laquelle Aristéas fait allusion ne fut qu'une revision au moyen d'un original sémitique qu'on fit venir de Jérusalem et d'une transcription nouvelle. Seul d'ailleurs le Pentateuque fut soumis à cette revision et la Genèse plus complètement que les autres livres (4). Les traductions du reste de l'Ancien Testament suivirent peu à peu (à des dates que la paléographie des transcriptions permettra peut-être de déterminer mieux que par le passé), sans qu'aucun texte hébreu fût désormais consulté, la transcription grecque entrant seule en ligne de compte.

Il faut donc se représenter nos traducteurs alexandrins, sinon comme de grands hébraïsants, du moins comme possédant encore une connaissance suffisante de la langue hébraïque. Sans doute n'étaient-ils plus très sûrs de leur tradition vocalique et les transcriptions leur rendaient sous ce rapport un inappréciable service. Cependant, à un autre point de vue, les transcriptions avaient aussi leur désavantage comparées au texte hébreu : elles masquaient bien des nuances consonantiques (entre gutturales, sibilantes, etc.) que le texte hébreu original notait plus finement.

⁽¹⁾ P. 132-146. — (2) P. 124. — (3) P. 128-132. Ce paragraphe est de la plume du prof. Herzog à Giessen. — (4) P. 111, 137.

Les traducteurs ont donc dû souvent recourir à tout leur savoir et à toute leur sagacité pour déchiffrer leur modèle transcrit et l'on ne peut qu'admirer en général leur clairvoyance. Au surplus leur conscience était si scrupuleuse que, lorsqu'ils étaient dans une trop grande perplexité, ils inséraient purement et simplement dans leur traduction la transcription embarrassante. Ils préféraient s'exposer au reproche d'être incompréhensibles plutôt que d'amender le plus petit détail de leur source; c'est en quoi ils diffèrent des compilateurs du texte massorétique qui eux, s'efforcèrent au contraire d'aplanir les difficultés et d'harmoniser les passages corrompus avec des textes parallèles ou similaires (1). Nos traducteurs enfin parlaient eux-mêmes araméen et cela se sent jusque dans leurs traductions grecques, car elles présupposent souvent des étymologies araméennes ou néohébraïques (2).

Nous renonçons faute de place à analyser les patientes et importantes recherches de Wutz sur la Septante des Juges, des Psaumes, et de Daniel: l'étude de ces sujets plus particuliers peut être laissée aux gens du métier. En revanche quelques remarques générales nous paraissent nécessaires.

Quelles sont en conclusion les thèses, les découvertes principales de Wutz? En premier lieu il a prouvé, — le premier, et solidement, me paraît-il — que la traduction des LXX ne se fonde pas sur le texte hébreu mais sur des transcriptions en caractères grecs et que l'original sémitique n'a été mis à profit que pour la revision de l'ancienne traduction du Pentateuque. Donc la Septante n'est pas la reproduction directe du texte hébreu contemporain.

En second lieu la forme la plus ancienne de la traduction originale nous a été conservée avec le minimum d'altérations dans le Codex Vaticanus (B) de la Septante (3): en dépit de toutes ses fautes il est rare en effet que B ne permette pas de retrouver la leçon originale. Pour restituer la traduction originale, il faut donc d'une part tenir compte des fautes d'orthographe grecque des manuscrits (B tout d'abord), et d'autre part amender les

⁽¹⁾ Psalmen, p. xvIII, xIX. — (2) Transkr. p. 148-154.

⁽³⁾ Psalmen, p. xxII.

corruptions provenant soit d'une erreur dans la source transcrite, soit de la mésinterprétation d'une leçon correcte de la transcription. La traduction alexandrine ne peut donc être employée comme instrument de critique textuelle qu'après cette délicate opération.

Troisièmement la prononciation des voyelles du texte hébreu était mieux assurée au moyen des transcriptions et avant l'ère chrétienne qu'au moment où, plus tard, on commença à introduire dans les textes hébreux eux-mêmes la notation vocalique. Cette ancienne tradition vocalique s'éteignit d'ailleurs au premier siècle avant Jésus-Christ, si bien qu'elle avait complètement disparu à l'époque des traducteurs subséquents, Aquilas, Symmachus et Théodotion. Bien plus, la transcription adoptée dans la seconde colonne d'Origène, transcription qui, d'après les fragments de Mercati, remonte à l'époque de Christ environ, n'était plus rattachée par aucun lien organique aux anciennes transcriptions mais avait été faite sur le texte hébreu alors en voie de compilation (1). Il n'est donc pas étonnant que les transcriptions de la seconde colonne de l'Hexaple ne concordent plus avec celles de la Septante.

Quatrièmement la restitution critique du texte hébreu antérieur à la Septante n'est désormais plus un art conjectural et souvent entaché de subjectivisme. Elle se fondera dorénavant sur la base objective et précise des transcriptions reconstituées par les méthodes paléographiques de Wutz. Quant au type d'écriture hébraïque prévalant au quatrième et au troisième siècles avant notre ère, Wutz croit pouvoir y discerner une écriture araméenne voisine de la palmyrénienne. Le même type d'écriture aurait encore existé lors de la compilation du texte massorétique et ce fait, joint à la naissance au premier siècle avant notre ère du système tout nouveau cristallisé dans la seconde colonne de l'Hexaple, prouverait que notre texte massorétique actuel a été compilé déjà avant 100 av. J.-C. (2). Cependant, pour autant qu'il se laisse recouvrer, le texte hébreu de la Septante paraît supérieur au nôtre et à celui de la Peschitto (3). Malgré l'absence de toute édition critique de la version syriaque, il semble en effet que celle-ci repose sur un texte hébraïque plus jeune que celui dont dérivait la Septante; néanmoins la Peschitto a parfois conservé la leçon

⁽¹⁾ Psalmen, p. 1x. — (2) Psalmen, p. x1. — (3) Psalmen, p. xvIII.

primitive contre la Septante et contre le texte massorétique et cela se comprend si la source hébraïque de la Peschitto, plus ancienne que le texte hébreu consonantique actuel, remonte jusqu'au second siècle avant notre ère (1).

Une cinquième et importante conclusion découle enfin des recherches de Wutz. On opposait jusqu'ici à toute tentative de retrouver le texte hébraïque original l'hypothèse qui veut qu'au temps d'Esdras l'Ancien Testament ait été transcrit de l'ancienne écriture cananéenne en caractères araméens tout comme, sous l'archontat d'Euclide (403 av. J.-C.), un décret du peuple athénien substitua l'alphabet ionien à l'ancien alphabet éolo-dorien (2). Or, sans discuter l'hypothèse elle-même, Wutz estime que le texte hébreu original peut toujours être restitué en faisant abstraction du vieil alphabet cananéen et sur la seule base d'une écriture araméenne. Il semblerait dès lors qu'un ancien type d'écriture n'entre pas en ligne de compte et que, puisque nos transcriptions les plus anciennes furent déjà faites sur un modèle en écriture araméenne, celle-ci doive remonter en conséquence plus haut qu'on ne soupçonnait, peut-être jusqu'au sixième siècle avant notre ère (3).

Bref, pour atteindre le texte hébreu original, il n'y aurait, même dans les passages les plus altérés, qu'à partir de la traduction grecque et à remonter de là à sa transcription en lettres grecques, puis à sa source sémitique en écriture araméenne. A la critique conjecturale il conviendrait ainsi de substituer une reconstruction systématique des leçons originales, reconstruction opérée selon les lois de la paléographie et sans oublier la technique des auteurs de la Septante ni celle des transcripteurs. Cette reconstruction systématique tiendra compte du texte consonantique actuel et des formes plus anciennes que nous en ont conservées la Septante et la Peschitto. Fort de cette méthode et des excellents résultats qu'elle donne à l'application, Wutz se croit en droit de conclure que la Septante repose sur un texte hébreu de première qualité et qui avait été fixé par les transcripteurs avec le plus grand soin et beaucoup de bonheur (4).

Après lecture attentive des travaux de Wutz, il nous paraît

⁽¹⁾ Psalmen, p. xxxix.

⁽²⁾ Cp. Ph. Berger, Histoire de l'écriture dans l'antiquité, 2e éd., p. 139.

⁽³⁾ Psalmen, p. xxiv. — (4) Psalmen, p. xxxiii.

qu'une découverte capitale vient d'être faite par ce savant et que la portée en sera considérable pour la critique textuelle et l'exégèse de l'Ancien Testament. La philologie hébraïque, elle aussi, en sera renouvelée puisqu'enfin nous possédons une méthode qui permettra, dans maint cas, de retrouver la vocalisation de l'hébreu antérieurement à la Septante et d'enrichir considérablement notre connaissance de la phonétique et de la morphologie hébraïques. Aussi est-ce avec impatience que nous attendons les travaux promis par Wutz sur ce dernier sujet.

Aux spécialistes de la Septante d'apprécier maintenant la solidité de l'édifice édifié par Wutz. Nous serions étonnés toute-fois si ses positions maîtresses s'avéraient caduques. Des détails nombreux seront sans doute critiqués ou rejetés, mais au total l'œuvre est forte et féconde et obligera l'exégète, le critique du texte et le métricien à une méthode plus rigoureuse et systématique, à des procédés plus objectifs que par le passé. La fantaisie y perdra, mais la science y gagnera.

Neuchâtel. Paul Humbert.

(P. S. Voir la note complémentaire à la fin de ce fascicule, page 318.)